



MOTION DE SOUTIEN A LA FONDATION VALLEE

La CGT du GHU Paris Psychiatrie et Neurosciences a pris connaissance de l'article publié dans le journal l'express le 25 janvier 2026. La CGT du GHU a également été informé de la décision de l'ARS île de France de suspendre l'autorisation d'activité le 19 février 2026, effective depuis le 9 mars 2026.

- Cette décision suspend l'autorisation d'exercer de 4 unités d'hospitalisation (environ 60 lits) et la scolarisation, non seulement pour les enfants accueillis mais aussi pour ceux, bien plus nombreux, qui attendent une hospitalisation qui ne vient pas, puisque les lits sont gelés depuis septembre.
- Cette décision a conduit à réaffecter brutalement 75 professionnels de santé du jour au lendemain.

L'article paru dans l'Express le 25/01/2026 a suscité l'indignation des professionnels de la Fondation Vallée. Ils ont été profondément choqués et meurtris par ces propos qui ne correspondent en rien à la réalité du terrain et des pratiques. Tous partagent une préoccupation centrale : la protection des enfants hospitalisés et le respect de leur dignité. Leur engagement professionnel n'a pas failli malgré des conditions de travail très difficiles, qui se dégradent de plus en plus et de manière très brutale depuis un an.

Pour la CGT, cette décision de fermeture s'appuie sur des contre-vérités malheureusement relayées par la presse à scandale... Ces accusations infondées ont toutes été dénoncées par nos collègues.

Mais le mal est fait, cette décision réduit encore l'offre de soins publique : rappelons que la pédopsychiatrie traverse déjà depuis des années une crise majeure du fait d'un manque crucial de moyens, que nous subissons aussi dans les différentes structures infanto-juvéniles du GHU paris.

Pour la CGT, cet article traduit une prise de position partisane, il s'inscrit dans un contexte plus large d'attaques de certaines pratiques de soin, le plus souvent dans une méconnaissance complète de ces pratiques, Les enjeux semblent bien plutôt politiques, idéologiques et économiques : intérêt pour le foncier, libéralisation et privatisation du soin.

La CGT du GHU Paris apporte tout son soutien à nos collègues trainés dans la boue par une partie de la presse et des réseaux sociaux, aux patients impactés par ces décisions et demande la réouverture des lits et places, le respect et l'écoute des professionnels en place et de leurs représentants.

Syndicat CGT du GHU Paris
Paris, le 19 mars 2026